

## Les décisions

- Bilan du contrat recherche 94-97
- Projet de contrat : recherche-valorisation-relations internationales
- Arborescence NABUCO (recherche)
- Subventions aux colloques LBC- CRESLE-INCA
- Nominations de directeurs : formation doctorale math ; directeurs de laboratoire.

## Informations

En préambule à la présentation du projet d'établissement (chapitre formation initiale et pédagogie, formation continue, vie de l'étudiant) JC. Angué attire l'attention des conseillers sur des points importants :

**Participation** : alors que les projets engagent l'UVHC pour 4 ans dans tous les compartiments de son activité, il eût été souhaitable d'obtenir une meilleure participation et notamment des étudiants à ce conseil.

**Effectifs** : les flux d'entrée (étudiant s'inscrivant pour la 1ère fois à l'université) continuent de baisser, sauf à la FDEG. Le nombre total d'étudiants, lui aussi, est en baisse.

En outre les 12 000 étudiants sont répartis dans plus de 130 formations ; il en résulte des effectifs par diplôme très inférieurs à la moyenne nationale. C'est un atout sur le plan pédagogique, cela peut devenir une faiblesse si la baisse des étudiants se poursuit.

**Financement** : un nouveau mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) a été mis en place par le ministère : la DGF est directement proportionnelle aux effectifs par diplôme. La remarque sur les effectifs se transforme alors en handicap financier.

**Heures/étudiants (H/E.)** : le nouveau mode de calcul du ministère fait apparaître pour l'an dernier un écart important (environ 20.000 heures) entre, d'une part, les heures d'enseignement dispensées par l'UVHC en fonction des charges d'enseignement théorique selon les maquettes de nos formations, et, d'autre part, les charges d'enseignement théorique, calculées selon le nouveau modèle utilisé par le MENRT.

Un exemple est tiré du tableau général fourni pour le DEUG sciences économiques 2ème année : le ministère attribue 342 heures selon son modèle, alors que la maquette de l'UVHC engendre 1088 heures... ! Ce n'est pas la seule lacune constatée : en effet, pour déterminer le nombre d'heures qu'ils financeront, les experts utilisent un dictionnaire des appellations (des diplômes) dans lequel la MST communication audiovisuelle par exemple, se voit attribuer un coefficient de formation tertiaire, et non pas scientifique.

JC. Angué souhaite donc que toute demande de création fasse l'objet d'une analyse fondée sur les critères suivants : existence de débouchés, présence d'un vivier d'étudiants, articulation recherche-enseignement, encadrement (enseignants, IATOSS) et locaux suffisants, viabilité financière.

JC. Angué demande que toutes ces informations, notamment sur le "H/E", soient communiquées par les conseillers à tous leurs collègues.

## Bilan du contrat

A. Fréville présente le bilan du contrat quadriennal 1994-97. L'essentiel des objectifs a été atteint :

- la création de 62 postes d'enseignants-chercheurs a permis de continuer à développer une recherche de qualité en prenant appui sur les points forts (équipes labellisées CNRS ; équipes en plein développement ; équipes bien implantées.
- le regroupement et l'émergence d'équipes de recherche (surtout en lettres).
- le maillage avec des actions transversales : IEMN (électronique), GRRT (transport), GRAISYHM (automatique), pôle frein, IFRESI, PREDIT (transport), programmes européens.
- la valorisation : développement des structures VALUVAL, CRITT, CECII ; participation aux thèmes : transports terrestres, matériaux, NTIC.

A. Fréville attire ensuite l'attention des conseillers sur le nombre important de changements de fléchage de postes d'enseignant-chercheur (surtout en lettres et en droit) ; sur les efforts en création réalisés en mécanique, informatique, gestion ; sur la pyramide des âges (une douzaine de professeurs pourront faire valoir leurs droits à la retraite au cours du prochain contrat).

Sous réserve des remarques écrites qui seront communiquées, le conseil approuve à l'unanimité la transmission au CA du projet de bilan.

## Projet de contrat

### \* Volet recherche :

- renforcement des axes forts : transports, matériaux.
- projets fédérateurs : 3 plans pluri-formations, (atelier flexible, freinage, NTIC).
- projets innovants : santé, construction, transports, agro-alimentaire, changement social : émergence de nouvelles équipes au sein de l'IDP.

### \* Volet valorisation :

- mise en place d'un conseil de la valorisation et des transferts; créations d'une filiale (VALUTECH), d'une cellule recherche-valorisation.

Les conseillers proposent quelques modifications :

- p.3 : suppression du 5ème alinéa (matériaux)
- p.3 : réécrire l'alinéa consacré au GRRT et à l'INRETS (transports)
- p.4 : revoir le point 2 (freinage)
- p.5 : remplacer le titre santé par bio-engénierie
- p.5 : développer l'alinéa biomécanique (Lepoutre-Drazetic)
- p.7 : ajouter à la 3ème ligne du paragraphe agro-alimentaire, le domaine "des ultrasons de puissance" ; signaler que l'agro-alimentaire est un pôle à créer en liaison avec d'autres partenaires.

H. Hörling demande que le CRAC apparaisse dans les pôles d'excellence.

J. Vaillant, au nom de la FLLASH, est heureux de constater que les PUV sont reconnues et signale qu'elles peuvent s'ouvrir à d'autres domaines comme la gestion ou les sciences.

Avec les remarques signalées et les modifications à communiquer, le conseil approuve à l'unanimité la transmission au CA du projet de contrat.

### Volet relations internationales :

- approuvé à l'unanimité, sous réserve d'un ajout concernant certaines actions de la FLLASH.

## NABUCO

Une nouvelle arborescence est proposée pour prendre en compte les restructurations des équipes de recherche (CRHiCC, LME, LARIME, LAEE).

Modifications :

La liaison CEC avec le CRHiCC et non pas avec l'IDP.

Classer le PECMA en niveau 3.

Remplacer le CRESCER par sa nouvelle dénomination : CRHiV

Avec ces modifications, l'arborescence est approuvée à l'unanimité.

## Soutien aux Colloques

. La demande de subvention, déposée par E. Nogacki, sera examinée lors d'une prochaine séance du conseil (car arrivée trop tardivement).

. Le demande de participation au financement de matériel de la *Revue du Nord* sera examinée après un complément d'informations. J. Vaillant précise que la FLLASH a émis un avis négatif sur la demande.

. Le conseil et J. Vaillant signalent aux directeurs du CRESLE et d'INCA qu'ils devront à l'avenir déployer des efforts plus importants dans la recherche des financements.

A l'unanimité, le conseil décide d'accorder une subvention de 5.000 F : au LAMIH (équipe Thomas) pour son colloque sur les biocombustibles, au CRESLE pour son colloque sur les sociabilités dans le monde hispanique et à INCA pour son colloque sur *argent et pouvoir (s) aux Etats-Unis*.

## Nominations

\* H. Gaudier, directeur de la formation doctorale en mathématiques, ayant été appelé à de nouvelles et lourdes fonctions - chargé de mission finances et statuts - propose la candidature de S. Nicaise comme directeur de la formation doctorale. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

\* Le conseil approuve à l'unanimité (un conseiller ne prend pas part au vote) les propositions de nominations de directeurs d'équipes ou de confédération d'équipes de recherche, le changement d'appellation du CRESCER, la création d'une nouvelle équipe au sein du CRHiCC : le CEC (Centre d'études canadiennes).

- CAMELIA	JP Giusto
- CRHiCC :	J. Prévotat
. INCA	S. Kadi
. CRAC	H. Hörling et J. Vaillant
. CRESCER	devient CRHiV (Centre de recherche d'histoire de Valenciennes) : F. Monier
. CEC	N. Lemarchand
- CRESLE	J. Herreras
- LAMIH-LME	C. Tournier
- LAEE	J.Y. Desmons
- LSC	S. Merviel

## Compte-rendu

Le compte-rendu du conseil du 2 octobre, avec les modifications demandées (excuses : ajouter J. Frohly ; dans le sigle CRHiCC, le dernier mot est civilisation et non pas communication), est approuvé à l'unanimité.

Etaient présents :

Personnalités extérieures :	MM. Delbecq, Pasqualini
Collège A : Giusto,	Mme Follet, MM. Desmet, Fréville, Frohly, Gaudier, Lepoutre, Millot, Nongaillard, Ravalard
Collège B :	Mme Morgand-Cantegrit
Collège C :	Mme Bernier, MM. Menet, Taleb
Collège E :	M. Danjou
Collège F :	Mme Givais
Collège usagers :	M. Canaple
Invités :	Mmes Kadi, Merviel, Steiner, Melle Egéa, MM. Desmons, Etienne, Herreras, Hörling, Le Ray, Oudin, Thierry, Tournier, Vaillant
Ont donné pouvoir :	M. Castre de Saint Martin à M. Delbecq M. Blanquet à M. Pasqualini M. Gazalet à M. Fréville Mme Ravez à M. Lefebvre
Excusés :	Mme Abdallah-Pretcelle, MM. Delebarre, Delhaise, Loquet